Ecrit par Echo du Mardi le 17 mai 2022

MAISON à AUBIGNAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 17 mai 2022 sous réserves d'incidents

Adjugé à 43 000,00 €
Type de bien : Maison
Mise à prix : 22 400 €
Localisation : AUBIGNAN
Surface : 48.10 m²
Date d'adjudication : 28/06/2022 à 10h30

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 17 mai 2022

Avocat poursuivant : Me Lionel FOUQUET

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS

PYXIS AVOCATS

04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Dans un ensemble immobilier dénommé « LES DEMEURES DU VENTOUX » Sis à **AUBIGNAN** (84810) « LA RODDE » – Avenue Majoral Jouve cadastré Section AW 15 et AW 38 (suite à un PV de remaniement Commune d'Aubignan publié le 25/03/2014, vol 2014 P 2141)
Le lot n° 471 : une maison de 48,10 m² portant le n° G 32 élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et les 45/10000èmes des parties communes générales et les 1344/10000èmes des parties communes particulières au Bâtiment GE.

Mise à prix : 22.400,00 € (vingt-deux mille quatre cent euros)



VISITE : LE LUNDI 13 JUIN 2022 DE 15H00 A 16H00 SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, huissier de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).
L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 28 JUIN 2022 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.
DESCRIPTION : une maison de 48,10 m² portant le n° G 32 élevée d'un étage sur rez-de-chaussée composée de :
Au rez-de-chaussée : cuisine / séjour, wc,
A l'étage : 2 chambres, salle de bains avec wc.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix

Ecrit par Echo du Mardi le 17 mai 2022

avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Occupation : Le bien est loué à titre de location saisonnière, selon bail commercial renouvelé par tacite reconduction en date du 28 mai 2009.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
– Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 21/30.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.
Fait et rédigé à Carpentras,
Le 12 mai 2022
Lionel FOUQUET

3953813
Publié le 17/05/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !